



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Allemagne

Question au Gouvernement n° 888

Texte de la question

RELATION FRANCO-ALLEMANDE ET AVENIR DE L'EUROPE

M. le président. La parole est à M. Pierre Lequiller, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Pierre Lequiller. Ma question s'adresse à M. le secrétaire d'État chargé des affaires européennes. Je tiens à vous féliciter, monsieur Le Maire, pour votre nomination au Gouvernement (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP*) et je me réjouis que la commission des affaires étrangères vous auditionne dès cet après-midi au sujet du dernier Conseil européen.

Tous nos partenaires européens, de gauche comme de droite, ont salué hier, à Strasbourg la très grande réussite de la présidence de Nicolas Sarkozy. La réactivité de la présidence française sur la crise économique et financière s'est traduite par la réunion salubre - la première du genre - des chefs d'État et de gouvernement de la zone euro en présence du président de la BCE et de Gordon Brown. Mais de nouvelles initiatives de relance européenne seront sans doute nécessaires. Que conviendra-t-il de faire, monsieur le secrétaire d'État, alors que ni la République tchèque ni la Suède, qui vont nous succéder, ne font partie de la zone euro ?

M. Maxime Gremetz. Achetez le JDD, vous saurez tout sur l'Assemblée !

M. le président. Un peu de calme, monsieur Gremetz.

M. Pierre Lequiller. Au cours de cette présidence, le couple franco-allemand a donné de nombreuses impulsions, avec le traité de Lisbonne et le paquet énergie-climat, ou en matière d'immigration et de défense. Des divergences sont néanmoins apparues sur le terrain de la politique économique. L'Allemagne, traditionnellement attachée au principe de rigueur, est en outre dirigée par une grande coalition, qui aura à se soumettre à des élections en septembre 2009.

Comment entendez-vous travailler avec nos partenaires allemands pour rapprocher les points de vue, par exemple sur l'indispensable relance européenne dans un contexte de grave crise économique ou sur la TVA à taux réduit ? Comptez-vous réunir durant le prochain semestre le Triangle de Weimar - France, Allemagne, Pologne -, que la commission des affaires européennes tout entière considère comme essentiel pour l'Europe ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Bruno Le Maire, secrétaire d'État chargé des affaires européennes.

M. Bruno Le Maire, *secrétaire d'État chargé des affaires européennes*. Vous avez raison, monsieur le président Lequiller, la présidence française a été à la hauteur des enjeux et des défis qu'elle a eu à affronter ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP. - Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

Face à la crise économique, elle a su imposer des règles de relance. Face à la crise financière, elle a su imposer des règles de bon comportement. Face à la crise en Géorgie et au risque de guerre, elle a su imposer la paix.

M. Jean Glavany. La présidence française n'impose rien ! Ce sont des délibérations collectives !

M. Bruno Le Maire, *secrétaire d'État*. Hier, à Strasbourg, à gauche comme à droite, du parti communiste jusqu'au PPE, en passant par le parti socialiste et par son président, M. Schulz, la volonté et la réactivité de la présidence française ont été unanimement reconnues ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et plusieurs bancs du groupe NC. - Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. Maxime Gremetz. Unanimement, c'est vite dit !

M. Bruno Le Maire, *secrétaire d'État*. Monsieur Gremetz, vous êtes le Cohn-Bendit de cette assemblée !

(Exclamations sur les bancs du groupe GDR.- Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.) Vous êtes le seul à ne pas reconnaître la volonté et la détermination de la présidence française ! *(Exclamations sur les bancs du groupe GDR.)*

Vous m'interrogez, monsieur Lequiller, sur la façon de poursuivre ce travail. Le défi est simple : en 2009, soit nous arrivons à poursuivre sur la voie d'une Europe politique, soit nous retombons dans les errements d'une Europe technique. Pour éviter cet écueil, nous devons étroitement travailler avec la future présidence tchèque. J'ai reçu aujourd'hui le vice-Premier ministre de la République tchèque pour lui assurer que nous travaillerons main dans la main durant les six mois de sa présidence. Nous devons travailler avec l'ensemble des autres États, petits ou grands ; nous devons travailler également dans tous les formats, comme le Triangle de Weimar ; et nous devons travailler, bien évidemment, avec l'Allemagne.

Le renforcement et la rénovation de notre relation avec l'Allemagne sont au coeur de la mission que le Président de la République et le Premier ministre m'ont confiée.

M. Jean Glavany. Il y a du boulot !

M. Christian Paul. Il faudra recoller la vaisselle, compte tenu de l'ampleur des dégâts !

M. Bruno Le Maire, *secrétaire d'État*. Il faudra de la patience, du dialogue, de l'écoute : comptez sur moi pour m'y atteler avec coeur et avancer dans cette direction. Il faudra aussi des résultats concrets, tangibles pour les citoyens : dans le domaine de la défense par exemple, où, avec Hervé Morin, nous souhaitons renforcer les liens franco-allemands ;...

M. Guy Teissier. Très bien !

M. Bruno Le Maire, *secrétaire d'État* ... dans le domaine industriel aussi, où, avec Luc Chatel, nous essaierons de renforcer la coopération entre les industries française et allemande de façon à répondre aux attentes des salariés.

Monsieur le président Lequiller, la relation entre la France et l'Allemagne n'est pas un détail de la construction européenne : elle est le fondement de l'Europe politique que nous voulons tous ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et plusieurs bancs du groupe NC.)*

Données clés

Auteur : [M. Pierre Lequiller](#)

Circonscription : Yvelines (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 888

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 décembre 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 18 décembre 2008